



CLASSE 100% VIRTUELLE (2 heures)

## **LFSS pour 2021 : l'essentiel des dispositions dans le domaine de l'assurance maladie et des produits de santé**

Maîtriser les principaux impacts du nouveau PLFSS 2021 pour les industriels des produits de santé

### **Contexte et objectifs**

Dans un contexte de crise économique inédite pour les finances publiques, la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021 comporte, comme chaque, plusieurs mesures intéressant les industriels de santé, que ce soit dans le domaine du médicament ou du financement des établissements de santé.

Le programme est établi sur la base des dispositions du texte adopté définitivement par l'Assemblée nationale le 30 novembre 2020.

**Pré-requis :** Aucun.

### **Intervenants**

#### **Vincent Vioujas**

Directeur d'hôpital, Vincent VIOUJAS exerce actuellement les fonctions d'administrateur du groupement de coopération sanitaire du pays d'Aix. Chargé d'enseignement à la Faculté de droit et de sciences politiques et à Sciences Po Aix, il est chercheur associé au centre de droit de la santé. Il a publié de nombreux articles en droit de la santé ainsi qu'un manuel de droit hospitalier.



## Public

Toute personne désirant se mettre à jour sur le système de santé actuel et ses évolutions à venir dans le cadre de la future LFSS.

## Modalités pédagogiques

### Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques
- Echanges et partage d'expérience
- Séance de questions-réponses
- Remise d'un support de formation

### Évaluation et suivi :

- En amont de la formation : auto-évaluation (questionnaire en ligne)
- Au début de la formation : tour de table et expression des attentes
- À l'issue de la formation : évaluation des acquis des stagiaires (QCM corrigés), évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction) et remise d'une attestation de formation individuelle

**Délai d'accès :** Clôture des inscriptions 24h avant la session, ou lorsqu'un quota de 15 personnes est atteint.

Référent pédagogique : Cédric Lalanne – [support@emfps.fr](mailto:support@emfps.fr) / 06 79 08 13 74

## Lieu

Classe 100% virtuelle

Référent handicap : Cédric Lalanne – [support@emfps.fr](mailto:support@emfps.fr) / 06 79 08 13 74

# Programme

## Détails

### I. Un PLFSS marqué par la crise sanitaire

- Une dégradation sans précédent des comptes sociaux
- L'ONDAM 2021 et les conséquences du « Ségur de la santé »
- Les décalages de calendrier : réformes du financement et de la participation forfaitaire, CAQES

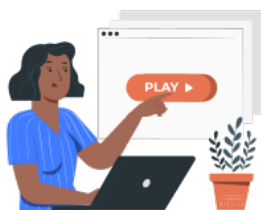
### II. Les évolutions dans le financement des établissements de santé

- Les urgences
- Les hôpitaux de jour
- L'expérimentation d'un modèle de financement mixte pour les activités de médecine

### III. Médicaments et dispositifs médicaux

- La refonte des modalités d'accès et de prise en charge des médicaments innovants (ex système ATU-RTU)
- L'encadrement des prestataires de soins à domicile

## Informations pratiques



A VOTRE RYTHME



1 INTERVENANT



TAUX DE RECOMMANDATION :  
100%

## Tarifs

<b>DISTANCIEL</b>		350€ HT		600€ HT	+ 	200€ HT par participant supplémentaire
<b>REPLAY</b>		300€ HT		500€ HT	+ 	150€ HT par participant supplémentaire

## Contacts pour inscriptions

- [inscriptions@emfps.fr](mailto:inscriptions@emfps.fr)
- 06 89 74 65 82